Mairie de **FEGERSHEIM**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE N°2022/77

ARRETE AUTORISANT L'IMPLANTATION DE BENNES DE RECYCLAGE TEXTILE

Le Maire de la Commune de FEGERSHEIM,
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
VU la convention entre l'Eurométropole de STRASBOURG et certaines associations collectant les textiles ;
Considérant qu'il y a lieu de favoriser le recyclage des textiles afin de limiter toute source de pollution ;

ARRETE

Les règles de stationnement sur le territoire de la commune de FEGERSHEIM sont modifiées comme suit :

ARTICLE 1er : l'implantation de bennes de recyclage textile est autorisée sur le banc communal à hauteur des points d'apport volontaire, à savoir :
- Parking rue du Bosquet
- Parking du boulodrome, rue du Général de Gaulle

ARTICLE 2 : Seules les associations ayant signé une convention avec l'Eurométropole de STRASBOURG sont autorisées à déposer des bennes de recyclage textile.

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et publié aux lieux habituels dont ampliation sera adressée à :
- Madame la Préfète du Bas-Rhin,
- Monsieur le Président de l'Eurométropole de STRASBOURG : Service signalisation, Service Voirie,
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de FEGERSHEIM,
- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale,

Chargé chacun, en ce qui le concerne, de son exécution.

Fegersheim, le 17 mai 2022

Le Maire,

MAIRIE DE FEGERSHEIM

Thierry SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-216701375-20220517-2022-77-AI
Date de télétransmission : 03/06/2022
Date de réception préfecture : 03/06/2022

Imprimé sur du papier recyclé

MAIRIE DE FEGERSHEIM | Tel : 03 88 59 04 59 / Fax : 03 88 64 93 96
50, rue de Lyon / 67640 FEGERSHEIM | Courriel : mairie@fegersheim.fr / Site : www.fegersheim.fr